

09-01-2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels, troisième trimestre de 2017

Ce 9 janvier 2018, l'ICN publie l'estimation des comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels pour le troisième trimestre de l'année 2017. Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC 2010.

INDICATEURS-CLÉS
(données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières	
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)
2014	I	12,2	9,7	40,3	24,6
	II	12,3	10,0	40,7	24,8
	III	12,0	10,1	40,6	27,7
	IV	12,9	10,1	40,7	25,3
2015	I	12,3	10,1	41,5	28,7
	II	11,8	9,9	42,0	24,1
	III	11,4	9,9	42,5	24,7
	IV	11,9	10,0	42,4	24,8
2016	I	11,6	10,0	42,3	25,4
	II	10,5	10,1	43,2	25,4
	III	11,1	10,0	43,2	28,7
	IV	11,6	10,0	43,3	26,1
2017	I	10,9	10,1	43,8	25,8
	II	11,5	9,9	43,3	26,0
	III	11,5	9,8	43,2	26,2

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages.

Stabilisation du taux d'épargne des ménages

Au troisième trimestre de 2017, le revenu disponible des ménages s'est accru de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Les dépenses de consommation finale ont également progressé de 0,3 %. Dès lors, le taux d'épargne brut s'est stabilisé par rapport au trimestre précédent, se maintenant à 11,5 % du revenu disponible.

La hausse du revenu disponible des ménages s'explique par une contribution positive de presque toutes ses composantes (rémunération des salariés, revenus des indépendants, revenus locatifs, impôts sur le revenu). Toutefois, l'évolution des revenus de la propriété et autres transferts nets courants a eu un impact négatif sur la croissance du revenu disponible.

Stabilisation du taux d'investissement des ménages

Au cours de ce troisième trimestre, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements et formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) s'est élevé à 9,8 % du revenu disponible, un pourcentage quasiment inchangé par rapport au trimestre précédent.

Stabilisation du taux de marge des sociétés non financières

Au cours du trimestre sous revue, la valeur ajoutée brute des sociétés non financières a crû de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Les rémunérations des salariés et les impôts nets des subventions sur la production ont rebondi de 0,9 %. Ces évolutions ont eu une incidence légèrement positive sur l'excédent brut d'exploitation, qui a grimpé de 0,2 %. Le taux de marge des sociétés non financières s'est dès lors établi à 43,2 %, soit un taux pratiquement inchangé par rapport au trimestre précédent.

Augmentation du taux d'investissement des sociétés non financières

Tandis que la valeur ajoutée brute des sociétés non financières s'est accrue de 0,6 % au cours du troisième trimestre, leurs investissements ont gonflé de 1,3 %. Par conséquent, le taux d'investissement des sociétés non financières a augmenté par rapport au trimestre précédent, passant de 26,0 à 26,2 % de la valeur ajoutée.

Nette amélioration du solde de financement des administrations publiques

Au terme du troisième trimestre de 2017, le solde de financement des administrations publiques établi selon le SEC 2010 est ressorti à -0,2 % du PIB, contre -0,8 % du PIB le trimestre précédent. Par rapport au deuxième trimestre de 2017, les recettes s'inscrivent en hausse et les dépenses en baisse. Le repli des dépenses est nettement plus marqué que l'augmentation des recettes, et il concerne principalement les charges d'intérêts et les autres dépenses. Ces évolutions ont induit un redressement sensible du solde de financement des administrations publiques au cours du trimestre sous revue.

Définitions

- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements consentis par les indépendants et les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Les soldes sectoriels mesurent la capacité ou le besoin de financement de chacun des grands secteurs de l'économie (ménages, sociétés et administrations publiques). Un solde positif signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de ses ressources et de ses dépenses, le secteur considéré a la possibilité d'augmenter ses actifs financiers et/ou de réduire ses engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.